## **Bernard Malabirade** rencontre **Emmanuelle Wargon**

l'occasion de la visite dans le Gers de Mme Wargon, la Ministre chargée du logement, le 10 décembre dernier, Bernard Malabirade a pu rappeler la question toujours difficile des possibilités d'hébergement des travailleurs saisonniers dans le Gers. En 2020, la MSA recensait 12 163 salariés dans les exploitations agricoles, représentant 2 696 ETP. 7 674 d'entre eux bénéficiant de contrats de moins de 90 jours de travail.

Pour satisfaire à ces emplois saisonniers, faute de main d'œuvre locale, les exploitations gersoises ont recours à de la main d'œuvre étrangère et les difficultés de logement et de mobilité viennent s'ajouter à celles du recrutement.

Ces travailleurs saisonniers disposent souvent, pour la plupart d'entre eux, de leur propre « logement » (camionnette aménagée) qu'ils installent quelques semaines, voire quelques mois, sur des zones qui ne sont pas forcément pourvues en logements adaptés. Ces flux doivent être anticipés et l'accueil de ces travailleurs doit être organisé.

Toutes ces questions reviennent d'ailleurs régulièrement dans les réunions de la Commission Service Public pour l'emploi, organisée sous l'égide du préfet du Gers, avec les partenaires départementaux comme Pôle Emploi et les autres chambres consulaires. Fin mars 2020, la Chambre d'agriculture avait attiré l'attention des communautés de communes du territoire viticole afin qu'elles mettent à disposition par exemple des aires d'accueils, voire des campings (équipés de point d'eau, sanitaires, ...). La mise en place de telles dispositions sont de nature à prévenir et éviter tout conflit de voisinage avec la population locale, particulièrement dans le contexte sanitaire actuel.